



CONSEIL DE QUARTIER DE CHATILLON DU 20 NOVEMBRE 2019

1. Restitution sur la proposition de limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la Ville (sauf axes prioritaires RD 445, RN 7)

Cette proposition a été faite suite aux problèmes de vitesse constatés dans notre Ville. Les habitants ont été consultés par le biais d'un questionnaire à choix multiples concernant la vitesse, les radars pédagogiques, etc...

Résultats

1008 réponses, réparties uniformément sur l'ensemble des 5 quartiers, soit environ 200 réponses par quartier.

L'ensemble des réponses est plutôt défavorable à un passage en zone 30 sur l'ensemble de la commune. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour une zone 30 limitée à certains quartiers : 54 % des habitants y sont défavorables en centre ville, 49 % à Chatillon, 51 % à Port-Aviation, 60 % aux Coteaux et 67 % sur le Plateau.

Parmi les solutions alternatives proposées, les aménagements de type chicanes ou ralentisseurs n'ont pas été plébiscités. Néanmoins, 65 % des personnes ayant répondu sont pour l'installation de radars pédagogiques et dans 90% des cas, les habitants mettent en avant la nécessité de protéger les abords des écoles.

La municipalité propose d'organiser des réunions de concertation par quartier pour réfléchir à des solutions en matière d'aménagements de sécurité routière. Les riverains sont invités à s'inscrire à ces ateliers, par le biais de la boîte mail : conseils.quartier@viry-chatillon.fr.

Les dates des ateliers seront communiquées courant janvier 2020.

2. Zone bleue

Implantation de la Zone Bleue entre le boulevard Méder et l'avenue Carnot à partir du 1^{er} novembre 2019.

Le stationnement est autorisé avec un disque horaire indiquant l'heure d'arrivée ou pour les riverains du secteur, une vignette bleue, délivrée par la Police municipale (sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une copie de la carte grise du véhicule et d'un règlement de 4 euros).

Une évaluation du dispositif par le biais d'un questionnaire dans HELICE sera adressée aux riverains.

Demande complémentaire d'extension de la zone bleue à la rue Jacques Louis Larue et rue Grande Rive : à ce jour, aucune rétrocession n'a été enregistrée en mairie et il est impossible d'implanter une zone bleue sur le domaine privé.

ECHANGES :

Demande d'extension sur les quais : à étudier.

Demande d'homogénéisation entre rue Carnot (marquage complet) et boulevard Meder (incomplet). Problèmes avec la peinture (reprise par le prestataire) qui sera refaite.

3. RETOURS SUR LE QUARTIER

Création d'un terrain multi-sports quai Alexandre Bouton

Création de cet espace dans le cadre d'une convention entre la Ville et le Port-Autonome de Paris. Les emprises, objet de la superposition d'affectations au profit de la Ville, ont une superficie de 9 900m² environ : zone amont, zone centrale et zone aval.

Le nom du city park sera proposé par les écoliers de Louise Michel.

La zone aval du port : ce secteur dédié aux installations à caractère d'animation et de loisirs (ICAL) dispose d'un cheminement bord à quai et d'un aménagement paysager en interface avec la ville qui seront mis en superpositions d'affectations au profit de la Ville.

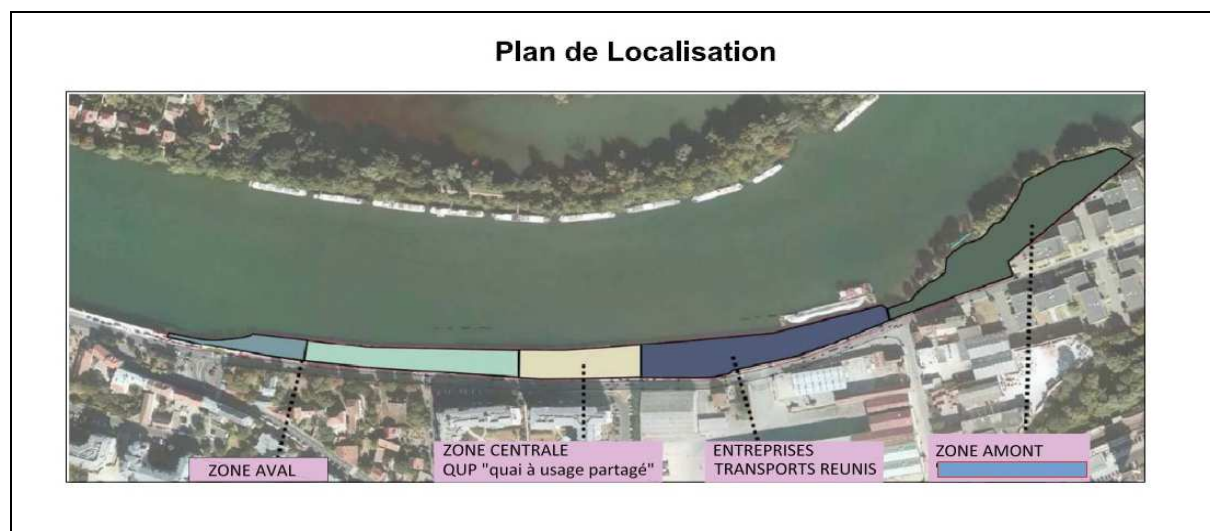
Cette zone mise en superposition d'affectation représente une surface de 1 496 m².

La zone en amont du port : la Ville réalisera sous maîtrise d'ouvrage et sous son entière responsabilité, un terrain multi-sports d'une dimension de 24x12 m² de surface.

D'autres aménagements (bancs, abris vélos, poubelles, etc...) destinés à recevoir du public pourront ultérieurement être mis en place par la ville sur l'extrémité amont du port ou sur la zone aval. Les abords seront aménagés de manière sécurisés. Les horaires d'ouverture et de fermeture seront réglementés.

Les travaux ont débuté en novembre et se termineront fin janvier 2020.

Coût estimé à 220 000 euros, subventionnés en partie par le Conseil Départemental de l'Essonne et le Conseil Régional d'Ile-de-France.

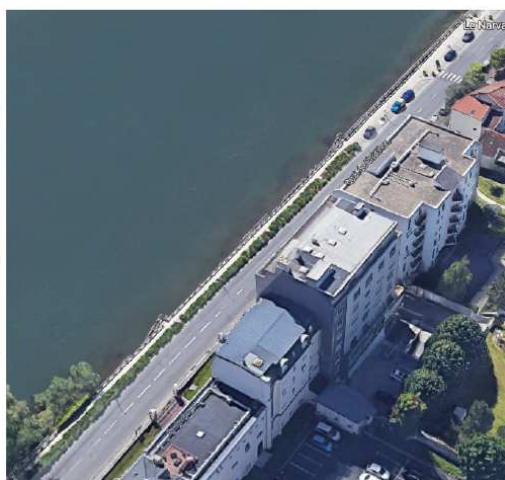


Remplacement garde-corps quais de Seine :

Remplacement du garde-corps au bord de seine sur la commune de Viry-Chatillon



Remplacement du garde-corps quai de Chatillon :



La Ville procède au remplacement du garde-corps situé le long du quai de Chatillon sur une longueur de 240 mètres.

Coût de 380 000 euros TTC.

Barque rouillée en bord de Seine :

Cette barque ne se trouvant pas sur le domaine public, un échange est en cours pour une mise en valeur et en sécurité de ce bateau.

Quai de Seine / angle rue de Chatillon :

Demande d'installation d'un panneau de ville pour indiquer que l'on rentre à Viry-Chatillon.



Port-Autonome de Paris : il est demandé de retirer le « local poubelle » (pour les péniches) car les sacs poubelles sont déposés à même le sol, il n'y a pas de containers et l'accumulation d'immondices rendent l'endroit insalubre. Peut-on installer un espace de collecte des déchets avec des bornes de tri ?

- Ce local ne se trouve pas sur le domaine public.

Tunnel sous le pont de chemin de fer, rue de Chatillon et rue Carnot :

Demande de renforcement signalétique pour indiquer la hauteur car des véhicules doivent faire marche arrière en voyant qu'ils ne passent pas en hauteur.

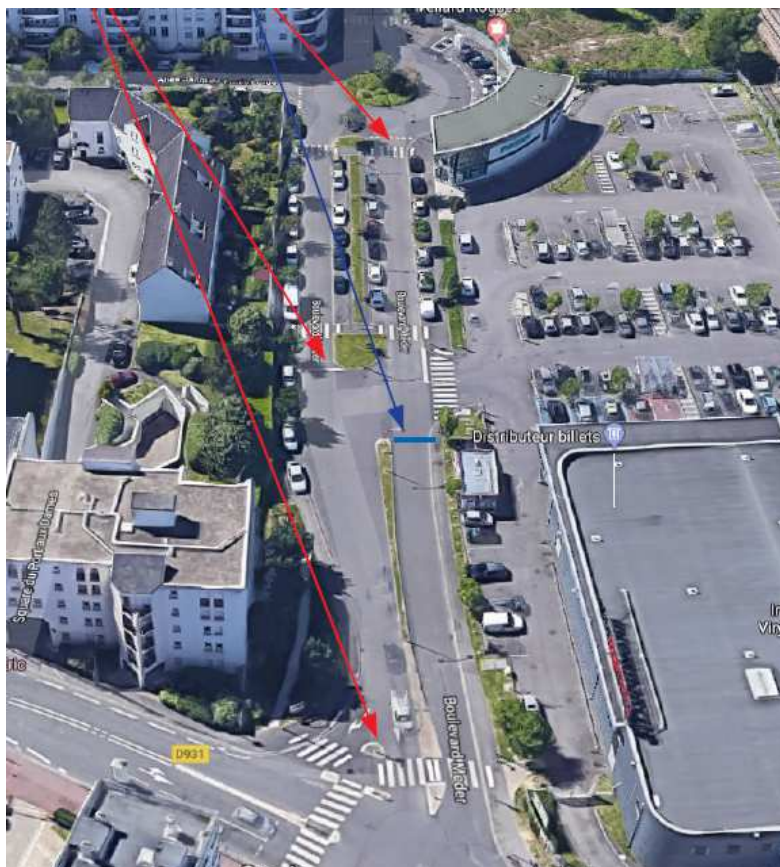
- Panneau existant, toutefois celui se trouvant à côté de l'école va faire l'objet d'un déplacement afin de le rendre plus visible.



Problèmes de vitesse Boulevard Meder :

Il est demandé de trouver des dispositifs pour réduire la vitesse Boulevard Meder.

- Il existe déjà des dispositifs permettant de limiter la vitesse (STOP, cédez le passage). Peut-être qu'il est possible d'ajouter un « cédez le passage » au niveau d'Intermarché pour casser la vitesse.



Rue Carnot :

Il est demandé d'installer un séparateur sur la voie Carnot, sous le passage des voies ferrées car beaucoup de véhicules empiètent sur la ligne continue, obligeant le véhicule arrivant en face à s'arrêter. La courbure de la trajectoire est particulière et un séparateur léger permettrait la sécurisation de ce passage. Le miroir installé dans le virage est opaque.

- Difficile à mettre en place sans que cela ne soit un danger pour les motards qui pourraient glisser sur ce dispositif.
- Il est envisagé d'installer des bandes sans relief qui font du bruit.

Aire de jeux Jacques Louis Larue :

Une réunion avec les bailleurs avait été organisée par la Ville, afin d'évoquer le sujet. Depuis aucun retour sur cette problématique.

La tendance était la suivante : les bailleurs souhaitent conserver l'aire de jeux et l'association de propriétaires souhaite le retrait de celle-ci.

Un courrier sera adressé aux bailleurs et à l'association de propriétaires pour recueillir une position sur le sujet.

4. TEMPS D'ÉCHANGE

- Parking de la gare (PIR) : réaménagement prévu en 2020 en partenariat avec le Conseil Départemental et IDF Mobilités. La passerelle sera rénovée, le parking payant sera sécurisé avec de la vidéosurveillance.
- Rénovation du théâtre de l'Envol : à découvrir, lors des manifestations, l'embellissement de ce théâtre modernisé après plusieurs semaines de travaux. A noter : un bar, avec service de restauration est ouvert 2h avant chaque spectacle.
- Tramway T7 : pas d'accord officiel concernant la continuité de la ligne entre Athis-Mons et Juvisy.
- Trottoirs et accès gare en très mauvais état depuis les bords de Seine : cet espace est à requalifier et à travailler en fonction d'un projet future (Nexity abandonné). La SNCF intervient sur son domaine.
- Encombrants : sensibilisation des bailleurs et en l'absence de résultats, des procès-verbaux seront dressés avec amendes.
- Feu à côté du tunnel Carnot n'a plus lieu d'être (servaient à avertir des inondations sous le tunnel) et doit être enlevé.
- Parking Midas : l'aménagement a été fait de manière à compliquer la possibilité de passer par le parking pour accéder à la rue Carnot mais cela n'évitera pas totalement de le faire ou de faire demi-tour pour revenir sur le boulevard Husson.
- Demande de verrouillage des tampons d'assainissement qui produisent des bruits lors des passages des camions au niveau de la rue de Ris et sur le quai de Chatillon.
- Trottoir en mauvais état au 35/37 bis rue de Chatillon (stationnement) : visite sur site à prévoir.
- SAS devant l'école Rosa Parks : cette demande a été formulée par la police pour des questions de sécurité.

- Déplacement zone SEVESO : la Ville de Viry-Chatillon est solidaire de cette demande de déplacement. Il est nécessaire que les Villes trouvent des solutions avec l'État.
- Passage J.L. Larue et Sully : présence de mousse sur les pieds d'arbres.
- Résidence Antin : fin des travaux, en attente d'un nouveau commerce.

INFORMATIONS CADRE DE VIE :

- **Collecte conformément à un calendrier pour les déchets ménagers, végétaux, emballage, verre et encombrants ;**
- **Points d'apport volontaires installés en ville pour les emballages, le papier, le verre, les ordures ménagère non recyclables et les vêtements ;**
- **Un camion de collecte est présent pour les déchets toxiques, place François Mitterrand le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 9h à 12h et place des Martyrs de Chateaubriant, entre la poste et le marché, le 4^{ème} dimanche de chaque mois, de 9h à 12h ;**
- **Une benne à gravats est mise à disposition les samedis matins, de 8h à 12h, avec un justificatif de domicile, au Centre Technique Municipal (CTM - 20 avenue André Malraux) ;**
- **Le dispositif « Allo récup » permet l'enlèvement gratuit, à domicile et sur rendez-vous, des objets en bon état ou des appareils électriques – Pour prendre rendez-vous : 01 69 57 84 29 – alloreкуп@rqpc.fr ;**
- **La Recyclerie est un équipement dédié au réemploi : elle récupère les objets, les répare et les revend à prix réduit (29, quai de l'Industrie – Athis-Mons / recyclerie-portesessonne.fr) ;**
- **Les Déchetteries du réseau du SIREDOM (www.siredom.com – 01 69 74 23 50) sont accessibles gratuitement pour les riverains sur présentation du badge de déchetterie dans la limite de 40 passages par an, avec au maximum 5m³ par passage.**

Les plus proches de chez vous :

- **Voie du Cheminet – MORANGIS**
Lundi > vendredi : 10h > 12h / 13h/17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
- **37, quai de l'Industrie – ATHIS-MONS**
Lundi, mercredi, vendredi : 10h > 12h / 13h > 17h
Samedi : 9h > 12h / 13h > 17h
Dimanche et jours fériés : 9h > 12h

**Fermetures exceptionnelles des déchetteries : 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
Horaires d'été du 1/04 au 14/10 : toutes les déchetteries ferment à 18h.**

Vous êtes artisans, professionnels : contactez directement le SIREDOM ou la CCI pour obtenir votre badge d'accès.

RAPPEL : les encombrants sont à sortir uniquement la veille au soir de la collecte.

Merci de respecter le calendrier et de contribuer à préserver un cadre de vie agréable dans votre quartier.

Renseignements sur grandorlyseinebievre.fr ou au 01 78 18 22 24

Rappel : L'adresse mail « conseils.quartier@viry-chatillon.fr » des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien